

# **MANUEL CANADIEN D'ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR LA SANTÉ**

---

## **Volume 3**

### **Rôle du professionnel de la santé**

**Version de travail/Ne pas citer  
Décembre 1999**

Ce document a été divisé dans une série de fichiers pour faciliter leur téléchargement de notre site du web.

Partie 1 de 9

## REMERCIEMENTS

Plusieurs auteurs ont contribué au *Manuel canadien d'évaluation des incidences sur la santé Volume 3: Rôles des professionnels de la santé* :

Le D<sup>r</sup> Wesley Cragg de l'Université York a écrit le chapitre sur les valeurs et la santé; Sheryl Bartlett de Santé Canada a rédigé les chapitres sur la gestion du risque et la prise de décision ainsi que sur la biostatistique; Jacques Grondin, du Centre collaborateur de l'OMS et de l'OPS sur la santé de l'environnement, est l'auteur du chapitre traitant de l'évaluation des conséquences sociales; les autres auteurs de Santé Canada sont le D<sup>r</sup> Pierre Band et Michel Camus qui ont préparé le chapitre sur l'épidémiologie; le D<sup>r</sup> Philippe Guerrier de la Santé publique de Québec et le D<sup>r</sup> Pierre Chevalier, expert-conseil, ont écrit sur l'évaluation des risques technologiques; le D<sup>r</sup> Reiner Banken, conseiller en santé publique, a traité de l'intégration de la santé publique dans l'évaluation environnementale tandis que le D<sup>r</sup> Ugis Bickis, également conseiller, a traité du rôle d'hygiéniste du travail; enfin Alain Webster de l'Université de Sherbrooke est l'auteur du chapitre sur l'économie.

Le *Guide canadien d'évaluation des incidences sur la santé Volumes 1, 2 et 3* sont rédigés sous la direction générale du Comité fédéral-provincial-territorial de l'hygiène du milieu et du travail (CHMT). Les membres du CHMT représentent toutes les provinces et tous les territoires ainsi que le gouvernement fédéral et agissent à titre de mandataires des secteurs de l'environnement, de la santé et du travail.

Le Bureau de l'évaluation de l'hygiène du milieu (BEHM) de Santé Canada coordonne la production du Guide sous la direction de Roy Kwiatkowski et avec l'aide de Sandra Owens.

## Table des matières

### **Chapitre A Valeurs, santé et évaluations environnementales . . . . . A1 - A30**

- Introduction
- Ce que sont les valeurs
- Intégration des valeurs au processus d'évaluation  
environnementale
  - Première étape : analyse des intéressés
  - Deuxième étape : détermination de la gamme complète  
des valeurs pertinentes
  - Troisième étape : compréhension des valeurs des  
intéressés
- Détermination des valeurs d'usage
- Comment intégrer les valeurs au processus d'évaluation  
environnementale
- Conclusion
- Annexe 1
- Liste des références et autres ouvrages

### **Chapitre B Processus décisionnel de gestion des risques . . . . . B1 - B21**

- Introduction.....
- Composantes du processus de gestion des risques
  - Communication
  - Perception du risque
  - Caractérisation des risques et des avantages
  - Méthode de caractérisation du risque
  - Estimation du risque
  - Incertitudes
  - Formulation évaluation des options
  - Prise de décisions et mise en oeuvre
  - Suivi des résultats
- Difficultés et défis
- Conclusion
- Lecture suggérées

### **Chapitre C Les méthodes d'évaluation de l'impact social dans le cadre de l'évaluation de l'impact environnementale . . . . . C1 - C40 Les protocoles d'évaluation : perspective des sciences sociales**

Introduction

Portée de l'évaluation de l'impact social

Quelles sont les caractéristiques principales de l'évaluation de l'impact social ?

Quels sont les éléments décrits dans l'évaluation de l'impact social ?

*L'environnement physique*

*Des indices sociaux et communautaires*

*Autres problèmes de santé qui ne sont pas discutés couramment dans le cadre de l'évaluation de l'impact social*

Méthodes des sciences sociales - Les stratégies de l'évaluation de l'impact social

Comment la recherche est-elle encadrée ?

Comment les données sont-elles collectées ?

La validité

Conclusions

Bibliographie - suggestions de lecture

## **Chapitre D Évaluation de la santé dans l'évaluation environnementale . D1 - D22**

Introduction

Plan d'étude épidémiologique

Étude expérimentales

Étude par observation

Étude des cohortes

Étude cas-témoin

Sources des données pour l'évaluation épidémiologique des incidences sur la santé

Données démographiques

Données des résultats sur la santé

Mortalité

Cancer

Morbidité

Autres

Évaluation des incidences sur la santé : Directives suggérées

Contexte

Données de base

Santé

Facteur professionnel

Facteur environnemental

Données potentielles

Phase 1 : Surveillance

Phase 2 : Détermination des facteurs de risque

Conclusion

**Chapitre E Les méthodes d'analyse de risque technologique . . . . . E1 - E40**

Introduction  
Méthodes utilisées pour effectuer une analyse de risque  
technologique  
Estimation des conséquences  
Estimation des probabilités et des fréquences  
Conclusion  
Références

**Chapitre F L'intégration de la santé publique avec EIS dans l'évaluation de  
l'impact . . . . . F1 - F30**

La santé dans les évaluations environnementales  
Prédiction, apprentissage social et développement durable  
*Prédiction*  
*Apprentissage Social*  
*Développement durable*  
Efficacité de l'approche des déterminants sociaux de la santé  
Stratégies efficaces  
Conclusions  
Références

**Chapitre G Biostatistique définitions et méthodes . . . . . G1 - G36**

Introduction  
Biostatistique et études d'impact sur la santé  
Analyse statistique  
Description des données  
Estimation  
Test d'hypothèse  
Observation des effets statistiquement significants  
*Comparaison de groupes*  
*Analyse de régression*  
*Analyse multivariée*  
Sujets Particuliers  
Estimation de l'activité  
Toxiques avec dose-seuil  
Toxiques sans dose-seuil

Extrapolation de l'animal à l'homme  
Contraintes liées à l'utilisation de la biostatistiques  
Conclusions  
Ressources documentaires, spécialistes, organisations  
Bibliographie

**Chapitre H Rôle de l'hygiéniste du travail dans une évaluation de l'impact sur l'environnement . . . . . H1 - H30**

Les risques pour la santé au travail dans une évaluation de l'impact sur l'environnement  
Santé au travail - Aspects et catégories professionnelles  
Hygiène du milieu et du travail - Historique, concepts, préceptes et définitions  
Les maladies professionnelles et leur prévention - Les LEMT en tant qu'outils  
L'hygiène du travail prévisionnelle appliquée à l'EIS - Outils et techniques  
Limites de l'hygiène du travail dans le cadre d'une EIS  
Lignes directrices pour la sélection d'un spécialiste en hygiène du travail  
    Les besoins  
    Répondre aux besoins  
    Spécialistes en hygiène du travail agréés  
    Études additionnelles et sources de renseignements

**Chapitre I La contribution de la science économique au processus d'évaluation environnementale . . . . . I1 - I30**

Introduction  
*Évaluation monétaire des bénéfices environnementaux*  
1.1 Principe de base de l'évaluation monétaire  
1.2 Les composantes de la valeur économique de l'environnement  
1.3 Les techniques d'évaluation monétaire  
    1.3.1 L' évaluation monétaire des effets physiques  
    1.3.2 Les méthodes des préférences révélées  
    1.3.3 La méthode contingente  
    1.3.4 Le transfert des valeurs  
    1.3.5 Le cas spécifique de l'évaluation de la mortalité et de la morbidité  
Encadré 1: L'évaluation monétaire des bénéfices découlant du Clean Air Act  
Encadré 2 : Une évaluation monétaire des fonctions

environnementales

Encadré 3 :

*Évaluation monétaire et prise de décision*

2.1 Analyse coût-avantage

2.2 Analyse coût-efficacité

2.3 Analyse multicritère

Conclusions

Bibliographie

## **Valeurs, santé et évaluations environnementales**

### **Table des matières**

**Introduction**

**Ce que sont les valeurs**

**Intégration des valeurs au processus d'évaluation environnementale**

**Première étape : analyse des intéressés**

**Deuxième étape : détermination de la gamme complète des valeurs pertinentes**

**Troisième étape : compréhension des valeurs des intéressés**

**Détermination des valeurs fondamentales**

**Détermination des valeurs d'usage**

**Comment intégrer les valeurs au processus d'évaluation environnementale**

**Conclusion**

**Annexe 1**

**Liste des références et autres ouvrages**

## **Introduction**

Le présent chapitre a pour but de décrire comment l'analyse basée sur les valeurs peut aider les professionnels de la santé à contribuer aux évaluations environnementales. Une attention explicite aux valeurs est souvent évitée par les professionnels voués aux évaluations environnementales. Dans notre culture, nous croyons grandement que les valeurs sont personnelles, subjectives et émotives. Ce point de vue semble indiquer que les valeurs ne sont pas un bon fondement pour établir un consensus ou résoudre des problèmes d'intérêt public. Il est facile de penser que ce qui est personnel, subjectif ou émotif est irrationnel.

Ce point de vue est malheureux, car les valeurs constituent le cadre d'évaluation environnementale. L'évaluation environnementale est définie à la page 2-2 du Volume 1 comme un processus complet et systématique visant à déterminer, analyser et évaluer les effets environnementaux d'un projet d'une manière publique et participative. L'objectif est de prévoir et de prévenir les effets nuisibles des projets en déterminant et en évaluant les incidences positives et négatives qu'un projet ou une activité aura sur notre environnement. Une incidence positive en est une qui ajoute une valeur. Une incidence négative en est une qui détruit ou qui interfère avec un aspect que nous valorisons ou jugeons de grande valeur. Le but d'une évaluation environnementale est donc de s'assurer qu'un projet apportera un aspect valable aux personnes touchées.

## **Ce que sont les valeurs**

Le dictionnaire anglais Oxford définit ainsi le mot valeur : ce qui est important, souhaitable et utile. Les choses qui nous entourent ont une valeur si elles ont ces qualités. Une bonne santé est un aspect que pratiquement tout le monde souhaite ou espère. Elle est si centrale à notre bien-être qu'elle fait souvent partie des meilleurs voeux lors des occasions importantes. Nous désirons la santé en soi en raison du sens de bien-être qui accompagne simplement le fait de se sentir bien. Nous désirons également la santé en raison de son importance dans la réalisation de nos besoins, nos buts et nos objectifs. Pour cette raison, une bonne santé est également valorisée à cause de son utilité. Une mauvaise santé a une valeur négative parce qu'elle interfère non seulement avec notre capacité de jouir de la vie mais également avec notre capacité de gagner notre vie et notre pain quotidien ou de contribuer d'une manière significative à la vie familiale ou communautaire.

Les valeurs que nous attachons aux choses indiquent leur importance ou leur signification pour nous. Nous valorisons le développement économique lorsqu'il crée une valeur en facilitant notre capacité de réaliser nos buts et nos aspirations ou de vivre le genre de vie auquel nous aspirons. Le développement économique qui améliore l'alimentation en eau et ajoute des possibilités éducatives ou de nouveaux emplois aurait ce caractère. Nous attachons une valeur négative à ce qui entrave notre capacité de réaliser nos buts et nos aspirations ou à ce qui détruit nos valeurs. Un développement économique qui pollue une rivière, détériorant ainsi une source d'eau potable ou d'alimentation, ou qui menace une zone de grande nature valorisée ou une espèce vulnérable serait dans le cours normal des événements considéré comme ayant une valeur négative. Par conséquent, nos valeurs offrent un cadre pour évaluer l'importance ou le mérite des projets soumis à une évaluation.

Les valeurs nous permettent de distinguer les coûts des avantages. Les coûts sont des valeurs négatives alors que les avantages sont des valeurs positives. Un coût est tout ce qui absorbe des ressources qui pourraient être utilisées pour obtenir quelque chose d'autre de valable. Le coût limite notre capacité de faire autre chose. Les avantages sont des aspects valorisés en soi parce qu'ils nous aident à réaliser nos buts et nos objectifs.

Enfin, les valeurs jouent un rôle essentiel dans les décisions et les choix. Le but d'une évaluation environnementale est de placer les gens dans une position où ils peuvent décider si, selon eux, un projet apportera un aspect valable dans leur vie. Décider si un projet sera réalisé dépendra donc de la façon dont les valeurs des intéressés sont prises en compte dans le processus décisionnel. Un des objectifs de ce manuel est d'expliquer pourquoi les valeurs associées à la santé devraient jouer un rôle central dans ce processus décisionnel.

Comment les valeurs sont-elles révélées? Comment déterminons-nous les valeurs? Comment savons-nous quelles sont vraiment les valeurs des gens? La réponse à ces questions n'est pas aussi difficile qu'elle peut sembler au premier abord et ce, parce que les valeurs des gens se reflètent dans leurs préférences, leurs priorités, leurs buts, leurs objectifs, leurs choix et leurs décisions. Elles se traduisent donc et sont révélées par les paroles et les gestes des gens. Cela conduit à une conclusion évidente. Le meilleur moyen de découvrir ce que les gens valorisent est simplement de le leur demander. C'est pourquoi la participation publique est un aspect si important du processus d'évaluation environnementale. La participation publique ouvre la porte à l'exploration des valeurs qui, selon le public, devraient orienter les décisions et les choix de développement économique.

## **Intégration des valeurs au processus d'évaluation environnementale**

L'Organisation mondiale de la santé a défini la santé humaine en termes de capacité des gens de réaliser leurs besoins et leurs aspirations. Pour évaluer l'incidence d'un projet sur la santé des personnes susceptibles d'être touchées par ce projet, une évaluation environnementale doit déterminer comment un projet soumis à une évaluation touchera la capacité des intéressés de réaliser leurs besoins et leurs aspirations.

La détermination des conséquences d'un projet pour la santé de ses intéressés nécessite trois éléments. Premièrement, il faut que ceux qui sont susceptibles d'être touchés par un projet faisant l'objet d'une évaluation environnementale soient identifiés avec exactitude. Deuxièmement, il faut que la gamme complète des valeurs importantes pour ceux qui sont susceptibles d'être touchés par un projet soit prise en considération dans le processus d'évaluation. Troisièmement, il faut que les valeurs des intéressés soient comprises correctement.

### **Première étape : analyse des intéressés**

Un enjeu est défini par le dictionnaire anglais Oxford comme un intérêt, quelque chose que l'on peut gagner ou perdre ou quelque chose qui est à risque. Le lexique figurant à la fin du Volume 1 du présent manuel décrit un intéressé comme « toute personne, organisation ou entreprise ayant un intérêt, financier ou autre, dans un projet ». Un intéressé peut également être décrit comme quelqu'un qui peut gagner ou perdre directement à cause d'un projet ou quelqu'un qui est mis à risque par un projet ou le processus décisionnel qui déterminera si un projet sera réalisé et comment il sera administré.

Il est important, dès le début du processus d'évaluation, de reconnaître et de déterminer les deux principaux types d'intéressés : volontaires et involontaires. Chaque projet soumis

à une évaluation présentera des intéressés volontaires. Il s'agira de personnes, de groupes, d'organisations, d'institutions, d'employés, d'investisseurs, de gouvernements et de ministères qui sont libres de participer ou non à un projet. Pour la plupart, la participation des intéressés volontaires sera d'ordre contractuel.

Une participation contractuelle authentiquement volontaire nécessite un choix éclairé. En retour, un choix éclairé nécessite que les intéressés volontaires soient pleinement informés de tous les aspects d'un projet dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'ils affectent d'une manière matérielle leur décision de participer. Il s'agit d'une exigence largement acceptée pour établir l'existence d'un contrat en droit. Elle est également reconnue dans la réglementation des investissements et d'autres aspects des affaires où la garantie d'un choix éclairé est une obligation reconnue.

Un des objectifs d'une évaluation environnementale devrait donc être de s'assurer que les intéressés volontaires disposent de l'information dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés sur leur participation. L'information concernant les incidences éventuelles sur la santé pour les intéressés volontaires est un exemple du genre d'information dont ils auront besoin.

Un effort consciencieux devrait également être fait pour identifier les intéressés involontaires et déterminer avec soin la nature de leur enjeu dans un projet. Un enjeu involontaire est créé chaque fois qu'un processus décisionnel expose des gens à des risques directs et importants qu'ils ne prendraient pas volontairement ou dont ils n'ont pas connaissance. Lorsque les intéressés involontaires ne sont pas identifiés, les coûts et les risques que le projet engendre pour ces intéressés sont presque certains d'être ignorés. L'effet est de transférer ces coûts d'un promoteur à des gens qui peuvent avoir peu d'avantages à en tirer. Si l'on n'exige pas le nettoyage et la restauration des terres après la fermeture d'une mine ou si l'on n'évalue pas les effets du déversement de produits

chimiques dans un plan d'eau sur le poisson dont dépend la population locale pour s'alimenter ou pour le tourisme, on obtient deux exemples de coûts externes imposés à des intéressés involontaires.

Lorsque les intéressés à un projet ne sont pas identifiés avec soin, les valeurs importantes qui doivent être prises en compte dans le processus d'évaluation sont susceptibles d'être ignorées. Cela peut ensuite signifier qu'une évaluation approfondie des incidences d'un projet sur la santé des intéressés ne peut pas être établie avec exactitude.

### **Deuxième étape : détermination de la gamme complète des valeurs pertinentes**

De nombreuses personnes semblent penser que le but de l'évaluation environnementale est d'équilibrer les valeurs économiques et environnementales. Par contre, un ensemble de valeurs beaucoup plus important doit être pris en compte si l'on veut bien comprendre les incidences sur la santé des projets faisant l'objet d'une évaluation. Par exemple, une étude récente de quatre projets canadiens d'extraction des ressources a permis de déterminer quinze types de valeurs que les intéressés à ces projets voulaient voir prises en compte dans le processus d'évaluation : les valeurs esthétiques, éducatives, écologiques, économiques, environnementales, juridiques, morales, personnelles, politiques, récréatives, religieuses et spirituelles, scientifiques et sociales ainsi que les valeurs de la santé et de subsistance. (Remarque : ces valeurs sont définies à l'annexe 1.)

Le défaut de déterminer la gamme complète des valeurs que les intéressés veulent voir prises en compte dans le processus décisionnel peut conduire à une simplification exagérée sérieuse. Une perte évidente est celle des valeurs de la santé. Toutefois, simplifier à un petit nombre de catégories peut également signifier que plusieurs valeurs sont reliées indirectement à la santé, par exemple les valeurs esthétiques, éducatives,

récréatives, morales, sociales, religieuses et spirituelles, et (pour les autochtones par exemple) les valeurs de subsistance. Ignorer ces valeurs, c'est ignorer des questions qui sont au centre du bien-être humain et, par conséquent, essentielles pour la santé humaine (voir la page 1-1 du Volume 1).

La simplification exagérée de l'étendue des valeurs que les intéressés veulent voir prises en compte dans le processus d'évaluation a également d'autres effets. Par exemple, on pourrait simplifier exagérément les intérêts de ceux qui ont un enjeu dans le processus d'évaluation. Ainsi, les personnes et les groupes dont les intérêts dans un projet sont très différents auront tendance à être regroupés. Un bon exemple, ce sont les intéressés autochtones. Souvent, ceux qui participent à la discussion publique de problèmes environnementaux supposent que les groupes autochtones s'aligneront avec les environmentalistes et s'opposeront au développement économique. En fait, si la détermination soigneuse des valeurs que ces deux groupes distincts apportent généralement aux évaluations environnementales est entreprise, on risque de constater des différences très marquées. (Une lecture attentive du chapitre 5 de ce manuel devrait confirmer cette observation.) Par exemple, en général, les groupes autochtones accordent une importante priorité aux incidences sociales des projets faisant l'objet d'une évaluation environnementale auxquels ils s'intéressent. Les valeurs religieuses et spirituelles, les valeurs de subsistance et les valeurs environnementales sont également susceptibles de dominer. Cela peut ne pas être le cas pour les groupes environmentalistes dont les intérêts sont susceptibles d'être centrés plus étroitement uniquement sur les valeurs environnementales et écologiques.

Enfin, la détermination soigneuse des valeurs des intéressés aux projets faisant l'objet d'une évaluation environnementale fera en sorte que les valeurs de tous les intéressés, y compris ceux qui peuvent être invisibles au plan politique, seront prises en considération. Il s'agit d'un facteur important. Par exemple, des intéressés involontaires peuvent ne

même pas être au courant qu'une évaluation environnementale est entreprise. Pourtant, leur santé pourrait bien être à risque. L'analyse basée sur les valeurs sensible à la gamme complète des valeurs que les personnes susceptibles d'être touchées par un projet voudraient voir prises en considération dans le processus décisionnel aidera à s'assurer que les intérêts et les préoccupations de certains ne seront pas négligés.

### **Troisième étape : compréhension des valeurs des intéressés**

La troisième exigence de l'analyse basée sur les valeurs dans le processus d'évaluation environnementale consiste à veiller à bien comprendre les valeurs que ceux qui sont touchés par un projet veulent voir prises en compte dans la planification et l'évaluation du projet. Les erreurs dans l'interprétation des valeurs des personnes touchées par un projet soumis à une évaluation peuvent être nuisibles et produire un ressentiment sérieux.

Le langage des valeurs est à certains égards très simple. Essentiellement, les valeurs n'ont qu'une de deux fonctions. Une de ces fonctions est de déterminer les buts et objectifs fondamentaux qui définissent l'enjeu ou l'intérêt qui fait en sorte qu'une personne, une entreprise ou un groupe devient une partie intéressée à un projet. Ce sont les valeurs fondamentales. Une des raisons de l'intégration de la santé aux évaluations environnementales est la conviction qu'une bonne santé est une valeur fondamentale pour pratiquement tout le monde. Pour cette raison, il est important d'en tenir compte pour décider des mérites d'un projet.

Nous valorisons également des aspects pour leur utilité dans la réalisation nos désirs. Les valeurs de ce genre sont souvent décrites comme des valeurs d'usage. L'eau est valorisée car on peut la boire. Elle est essentielle à la vie et elle a par conséquent une importante valeur d'usage pour tous les êtres humains. L'eau est également un ingrédient important de nombreux procédés industriels pour lesquels elle a une importante valeur d'usage

comme moyen de réaliser des objectifs industriels. Et naturellement, elle est valorisée pour de nombreuses autres raisons. Le développement économique est valorisé pour les avantages qu'il apporte, par exemple un niveau de vie supérieur. C'est parce qu'il est un moyen d'obtenir ces avantages que le développement est valorisé. Le développement qui engendre des avantages a une valeur d'usage positive. Le développement qui a des incidences nuisibles a une valeur d'usage négative par rapport aux buts et objectifs qu'il entrave.

(Remarque : J'aimerais placer un diagramme en annexe ou à cet endroit précis dans le texte. Le but du diagramme est d'illustrer la relation entre les valeurs fondamentales et les valeurs d'usage. La relation entre les valeurs fondamentales et les valeurs d'usage est illustrée à l'annexe 2.)

### **Détermination des valeurs fondamentales**

Les valeurs fondamentales sont les valeurs qui identifient les buts fondamentaux, les objectifs, les principes ou les idéaux des intéressés à un projet. Ce sont les valeurs qui identifient des aspects jugés d'une grande valeur de par leur nature. Pour de nombreuses personnes, la santé, la famille ou le travail auront une valeur fondamentale. La protection de la diversité biologique ou des espèces en danger de disparition ou encore d'un lieu d'une grande beauté naturelle peut également prendre le caractère d'une valeur fondamentale.

Les valeurs fondamentales traduisent les aspirations des gens et sont reliées à leur sens du bien-être. En conséquence, si les valeurs fondamentales qui définissent l'intérêt ou l'enjeu de quelqu'un dans un projet ne sont pas respectées, le projet sera jugé dommageable, nuisible ou même offensant. Si un projet n'interfère pas avec les valeurs

fondamentales des gens, il produira probablement peu d'objections. Si un projet contribue à la réalisation des valeurs fondamentales, il sera soutenu.

Une évaluation environnementale efficace n'est possible que si les valeurs fondamentales de ceux qui ont un enjeu dans un projet sont déterminées soigneusement. Cette tâche est moins difficile qu'elle peut sembler pour deux raisons. Premièrement, certaines des valeurs fondamentales seront définies par la législation régissant le processus d'évaluation, c'est-à-dire que les évaluations environnementales sont mandatées en ayant à l'esprit des buts et objectifs particuliers. Il s'agit là des valeurs fondamentales pour ceux qui sont chargés d'entreprendre l'évaluation. Par exemple, la définition d'« évaluation environnementale » à la page 2-2 du Volume 1 indique que l'un des objectifs centraux d'une évaluation est de s'assurer que les effets environnementaux d'un projet sont connus et évalués avant de réaliser le projet. Une deuxième valeur fondamentale est la participation publique.

La tâche de déterminer les valeurs fondamentales est moins difficile qu'elle peut sembler pour une deuxième raison. Pour les professionnels de la santé qui participent à une évaluation environnementale, la valeur fondamentale clé est la santé. L'incidence sur la santé est donc la question clé et le premier critère de l'évaluation de la valeur positive ou négative d'un projet.

Toutefois, les incidences sur la santé ne seront pas toutes directes, ce qui ajoute une complication. La définition de la santé de l'Organisation mondiale de la santé établit clairement que l'incidence d'un projet sur la santé dépendra en partie de la façon dont il améliore ou entrave la capacité des intéressés de répondre à leurs besoins fondamentaux et de réaliser leurs buts et leurs aspirations. Pour cette raison, les valeurs fondamentales que les divers intéressés apportent aux projets faisant l'objet d'une évaluation devront être déterminées si l'on veut bien comprendre les incidences du projet sur la santé.

Encore là, la détermination des valeurs que les intéressés veulent voir prises en compte dans un processus d'évaluation est moins compliquée qu'elle peut sembler au premier coup d'oeil. C'est parce que, en règle générale dans une situation donnée, le nombre des valeurs fondamentales que chaque intéressé ou groupe apportera à un projet de développement sera relativement réduit. De plus, un bon nombre de ces valeurs sera partagé par tous les intéressés. Et pour la plupart, ces valeurs communes deviendront évidentes grâce à la participation publique.

Par exemple, la pêche sera presque certainement une valeur fondamentale pour une collectivité qui compte sur la pêche comme principale source d'alimentation. La protection de cette ressource aura par conséquent des répercussions directes et indirectes importantes sur la santé. Pour une collectivité où le chômage est élevé, la création d'emplois pourrait bien être une valeur fondamentale. Un projet promettant la création d'emplois aiderait cette collectivité à réaliser une valeur ou un objectif fondamental et aurait ainsi des répercussions positives sur la santé des intéressés, en supposant naturellement que les autres valeurs importantes sont aussi respectées, par exemple l'accès à de l'eau saine.

### **Détermination des valeurs d'usage**

Les valeurs fondamentales déterminent les buts, les objectifs et les éléments d'importance cruciale qui définissent la mise des gens dans un projet. Cependant, les buts et objectifs n'ont de valeur que s'ils sont réalisables. Par conséquent, les valeurs fondamentales renvoient toujours à des questions sur les moyens : Comment arrivons-nous au but? Pouvons-nous atteindre le but? De quelles ressources disposons-nous pour réaliser nos buts et objectifs? Quels sont les obstacles? Vaut-il la peine de faire l'effort? Tout ce qui peut nous aider à parvenir à nos fins revêt une valeur d'usage en tant qu'instrument ou moyen d'accomplir ce qui nous importe. Ainsi, une proposition de construction d'une

scierie dans une collectivité isolée peut jouir d'un solide soutien à cause de la promesse de création d'emplois qui en découle. Ce potentiel constitue sa valeur d'usage pour les personnes qui veulent avoir un emploi. L'abattage des arbres nécessaires pour alimenter la scierie a une valeur d'usage pour la même raison. En revanche, la scierie et l'abattage ont aussi une valeur négative si l'exploitation menace de polluer une rivière sur laquelle la collectivité compte pour s'approvisionner en eau potable ou pêcher.

Les valeurs les plus communes prises en compte dans une évaluation environnementale sont les valeurs d'usage ou non fondamentales. Par conséquent, évaluer la valeur d'usage ou l'utilité d'un projet en prenant la perspective de ses divers intervenants est une tâche de base dans les évaluations environnementales. Elle consiste à veiller à ce que le développement soit réellement bénéfique et que les effets pervers (valeurs d'usage négatives) soient atténués ou qu'on y apporte une compensation adéquate. Le développement générera-t-il des emplois? Appuiera-t-il ou entravera-t-il le développement communautaire? Créera-t-il des problèmes sociaux qui seront difficiles à régler? Améliorera-t-il ou menacera-t-il la santé des personnes concernées? En fait, est-ce que le projet aidera les gens à réaliser leurs buts et aspirations ou gênera-t-il leurs efforts à cet égard?

Il y a trois sortes de valeurs d'usage ou non fondamentales qui entrent en jeu dans les évaluations environnementales. Pour beaucoup d'évaluateurs, le plus difficile est de faire la distinction entre elles. Par ailleurs, si les rôles différents que les valeurs non fondamentales jouent ne sont pas compris, on risque d'avoir de graves malentendus et de sérieux conflits.

Dans la culture nord-américaine dominante, les valeurs instrumentales sont les types de valeurs non fondamentales ou d'usage les plus facilement décelées. La raison en est que l'un des moyens les plus communs de déterminer la valeur de quelque chose est de

déterminer sa valeur instrumentale. Tout ce que nous utilisons pour atteindre nos buts et objectifs a sa propre valeur d'usage. Les maisons, les voitures, les outils en tout genre, les artefacts de toutes sortes sont normalement créés ou inventés pour leur valeur instrumentale. Plus quelque chose est utile, plus sa valeur instrumentale est grande. Plus un but ou un objectif est important, plus la valeur de quoi que ce soit qu'on utilise pour l'atteindre est grande. De même, quand une fin ou un objectif perd sa valeur, tout ce qui a pris de la valeur parce qu'il servait à atteindre cet objectif ou cette fin perd aussi sa valeur. Par exemple, quand l'or perd de la valeur, les mines d'or perdent aussi de leur valeur. Les ordinateurs âgés de quelques années seulement ne valent pratiquement plus rien car ils ont été remplacés par des machines beaucoup plus performantes. La nouvelle technologie fait perdre toute sa valeur à la vieille technologie.

Les valeurs instrumentales présentent certaines caractéristiques. Deux sont particulièrement importantes. Premièrement, la valeur instrumentale des choses peut toujours être chiffrée en argent. En d'autres mots, nous pouvons habituellement cerner la valeur instrumentale des choses en la convertissant en dollars. C'est en prenant en compte les coûts d'achat, de construction ou de création que nous déterminons la valeur des choses que nous utilisons pour accomplir une tâche en particulier ou atteindre un objectif donné. Si les bénéfices dépassent les coûts mesurés de cette façon, il est facile de penser que le projet devrait aller de l'avant. C'est pourquoi les analyses des coûts et des bénéfices se concentrent normalement sur la valeur instrumentale des choses analysées.

Un deuxième type de valeur d'usage entre en jeu dans un contexte d'évaluation environnementale. Il arrive qu'on le confonde avec les valeurs instrumentales mais il est en réalité fort différent. Parfois, nous attribuons une valeur aux choses non pas parce qu'elles sont utiles pour réaliser des valeurs fondamentales mais parce qu'elles sont essentielles. Ainsi, dans certains cas, la valeur accordée à une chose découle du fait qu'en

l'absence de cette chose, ce que l'on juge avoir une valeur d'usage devient inaccessible. Imaginons, par exemple, qu'une zone naturelle regroupe les qualités essentielles à la survie d'espèces menacées. Il n'y a pas d'autres habitats possibles. Si le fait d'assurer la survie de ces espèces est une valeur fondamentale, alors, menacer l'intégrité de cette zone naturelle revient à menacer directement une valeur fondamentale. Dans ce cas, être insensible à l'importance de la valeur d'usage revient à être insensible ou à ne pas se préoccuper suffisamment de la valeur fondamentale qu'elle appuie. L'insensibilité à des valeurs de cette sorte peut avoir aussi des retombées sur la santé, quoique, de toute évidence, ce ne seront pas les mêmes dans chaque cas. Les projets qui détruisent des choses jugées essentielles à un mode de vie, par exemple, ont des répercussions culturelles néfastes et des conséquences indirectes sur la santé.

Une des difficultés de l'évaluation environnementale consiste à faire la différence, d'une part, entre les choses auxquelles les intervenants accordent de la valeur pour des raisons instrumentales parce que ce sont des instruments utiles ou des moyens d'accomplir des choses qu'ils jugent importantes et, d'autre part, les choses qui ne sont pas simplement utiles mais plutôt essentielles. La difficulté réside dans le fait que les intervenants eux-mêmes ne savent pas toujours faire la différence. Parfois, ils résistent au changement en pensant que quelque chose est essentiel alors qu'en réalité, il ne l'est pas. Et parfois, des personnes acceptent le changement sans comprendre les graves retombées qu'il peut avoir sur le mode de vie. Les évaluations environnementales efficaces peuvent faire beaucoup pour éviter ces types d'erreurs. Cependant, le fait que des intervenants s'insurgent contre un projet en invoquant les dégâts qu'il provoquerait s'il était réalisé est une indication importante que les valeurs en jeu ne sont pas simplement instrumentales.

La valeur symbolique est la troisième sorte de valeur. Les gens attachent aussi de la valeur à des choses à cause du symbole qu'elles véhiculent. Dans notre culture, les drapeaux, les alliances ou les objets associés à des croyances religieuses sont de bons

exemples. Ce qui est moins évident en général, c'est la vaste gamme de choses et d'activités qui peuvent finir par avoir une valeur symbolique. Tout aussi important est le fait que, dans notre culture, l'importance des choses passe souvent inaperçue ou est ignorée. Par exemple, la valeur que nous attribuons aux emplois. Ils ont une valeur instrumentale; ils fournissent les revenus qui permettent de faire vivre la famille. Dans cette perspective, leur valeur peut être déterminée par le revenu qu'ils génèrent. Cependant, ils peuvent aussi avoir une grande importance symbolique. De ce point de vue, leur valeur est fort différente. Lorsqu'un emploi devient un symbole par exemple, un autre emploi qui génère le même revenu n'a pas la même valeur. Par conséquent, offrir à quelqu'un qui a été trappeur toute sa vie un emploi de travailleur de la construction dans un projet de barrage hydro-électrique ne constituera probablement pas un échange équitable pour le trappeur ou sa communauté. Il se peut fort bien que les personnes qui offrent les échanges ne comprennent pas la résistance et l'attribue à la négociation ou à l'obstination. Alors qu'au contraire, la résistance peut refléter le fait que pour les personnes concernées, la trappe est devenue un symbole de mode de vie. Dans ce cas ceux qui ont offert l'échange ont mal compris les enjeux pour le trappeur ou sa collectivité ou encore sa famille.

De même, une entreprise forestière peut être tentée d'établir la valeur d'une zone naturelle en fonction de la valeur marchande du bois qu'elle abrite. Une entreprise minière peut être tentée d'évaluer ce même terrain en se fondant sur la valeur marchande des minéraux censés s'y trouver. Par contraste, cette bande de terre peut avoir une grande importance symbolique pour les environnementalistes et leurs partisans, ou pour ses habitants autochtones ou pour les pêcheurs et chasseurs. Dans chaque cas, les valeurs fondamentales dont le terrain symbolise l'importance peuvent être forts différentes. Ce que toutes les personnes ou organisations qui attribuent la valeur symbolique au terrain ont en commun, cependant, est la résistance spirituelle à un processus d'évaluation qui mesure la valeur en termes instrumentaux uniquement.

La raison en est que les caractéristiques des valeurs symboliques et instrumentales sont fort différentes. Normalement, les choses qui ont une valeur symbolique ne sont pas remplaçables de la même façon que des outils ou des instruments. Contrairement aux choses dont la valeur est instrumentale par nature, la valeur de celles qui ont une valeur symbolique ne peut pas être mesurée ou calculée en termes monétaires. En ce sens, les symboles ne sont pas des instruments. Un emploi qui a pris une valeur symbolique pour une personne ou un groupe de personnes ne saurait être remplacé par n'importe quel autre emploi qui génère le même revenu. Un morceau de terrain déclaré parc national ne peut tout simplement pas être remplacé par un autre qui présente les mêmes caractéristiques. La valeur d'un type d'emploi diffère substantiellement pour une personne qui y voit une source de revenus seulement et pour une autre qui y voit le symbole d'un mode de vie. La substitution ou la compensation donne normalement d'assez bons résultats pour des emplois qui ont une valeur purement instrumentale, mais elle déclenchera probablement la colère ou le ressentiment chez les personnes pour qui l'emploi est un symbole. On ne peut pas interchanger aussi facilement des symboles et des choses qui n'ont qu'une valeur instrumentale.

L'explication de cette différence réside dans le symbolisme des valeurs fondamentales. Les symboles représentent les valeurs fondamentales. Ils peuvent symboliser un mode de vie ou des éléments sociaux importants, un mariage par exemple; ou des engagements d'ordre environnemental, une promesse de protéger les espèces menacées par exemple. Par contraste, les choses dont la valeur est dictée uniquement par leur utilité sont facilement remplacées lorsque autre chose qui peut accomplir la tâche encore mieux se présente.

Il y a deux raisons pour lesquelles les symboles sont particulièrement importants dans l'évaluation des retombées sur la santé. Premièrement, la santé elle-même a fréquemment une signification symbolique. Une collectivité peut fort bien mesurer sa santé en fonction

de la santé d'une rivière ou d'un cours d'eau ou d'un lac des environs, même si ce plan d'eau n'est pas une source d'eau potable. De même, la destruction environnementale peut symboliser un manque de sensibilité envers les questions de santé, même si l'on ne peut pas établir que les retombées environnementales elles-mêmes ont des effets néfastes directs sur la santé de quiconque. Heureusement, l'inverse est aussi vrai. Le nettoyage d'une rivière ou d'un lac, ou la réhabilitation de terrains naturels ou de parcs peuvent avoir des conséquences qui dépassent de loin les résultats escomptés si la seule évaluation instrumentale entrainait en jeu.

Deuxièmement, traiter des symboles à la légère a toute les chances d'être interprété comme un manque de sensibilité ou de respect envers les personnes qui les considèrent comme tels. Cette situation peut avoir des effets néfastes sur la qualité de vie des personnes touchées et par là-même sur leur santé et leur bien-être.

Deux exemples aideront à illustrer ces points. Traditionnellement, les aménagements hydro-électriques dans le nord du Canada ont été entrepris sans trop se préoccuper de leurs conséquences pour les collectivités autochtones de la région. Récemment, les promoteurs, y compris les services publics, ont fait plus attention aux impacts environnementaux, en partie à cause de l'obligation que les nouveaux développements de grande envergure se soumettent à des évaluations environnementales. De fait, une des valeurs fondamentales qui est maintenant fréquemment liée à l'exploitation des ressources est le développement durable. Le problème, cependant, pour les promoteurs, est d'évaluer l'impact des projets hydro-électriques sur le plan de la durabilité. Par exemple, la construction de barrages qui provoquent de grandes inondations envoie dans l'eau du mercure qui empoisonne la faune aquatique. Il faut alors avertir les communautés autochtones de ne pas consommer le poisson. Étant donné que la législation sur l'environnement interdit que ce type de coût soit simplement déchargé sur d'autres, les promoteurs ont conclu que le développement durable exige une substitution ou une

compensation. C'est ainsi qu'au cours des deux dernières décennies, à au moins trois occasions différentes, une solution offerte par des entreprises déterminées à soutenir le développement durable, a été de faire livrer par camion du poisson congelé pour remplacer celui qui n'était pas consommable.

Cette offre aurait été raisonnable si la pêche avait été évaluée dans une perspective purement instrumentale, c'est-à-dire si la valeur du poisson que les pêcheurs autochtones n'avaient plus à leur disposition avait été déterminée dans une perspective instrumentale seulement. Cette solution aurait offert aux pêcheurs une compensation acceptable. En fait, certaines personnes pensaient qu'elle était plus qu'équitable car elle signifiait que la population pouvait conserver leur régime alimentaire sans avoir à faire aucun effort. Cependant, pour les peuples autochtones, la pêche symbolise un mode de vie. L'activité et la nourriture rapportée étaient importantes parce qu'elles symbolisaient une trame complexe de valeurs sociales et spirituelles. Le poisson congelé produit commercialement ne pouvait pas avoir cette sorte de valeur. Par conséquent, l'offre a abaissé les valeurs fondamentales des peuples concernés et a provoqué de la colère et du ressentiment.

Des exemples semblables se retrouvent dans le cas des environmentalistes qui proposent d'interdire la déforestation de terrains et de les laisser revenir à leur état naturel. Des projets de ce type ont des retombées évidentes pour les bûcherons qui perdront leur travail si le projet est mis à exécution. Ce coût est évident. Le problème est de décider comment le régler. Une solution a été de proposer d'offrir aux bûcherons d'autres garanties d'emploi assorties de revenus semblables, parfois dans leur communauté, parfois ailleurs. Les bûcherons auxquels on fait des propositions de ce type réagissent en général mal. C'est parce que les personnes qui vivent dans les petites collectivités du nord voient souvent dans l'exploitation forestière non seulement un gagne-pain mais un symbole de mode de vie auquel elles tiennent beaucoup.

En résumé, il y a deux sortes de valeurs qui ont leur propre fonction. Les valeurs fondamentales établissent les fins ou les buts et objectifs fondamentaux qui, à leur tour, définissent l'enjeu ou l'intérêt d'une personne, d'un groupe ou d'une entreprise dans ce projet. Les valeurs d'usage, pour leur part, établissent les choses dont la valeur dérive de leur utilité pour atteindre des buts et objectifs d'une importance fondamentale. Les valeurs d'usage se classent en trois catégories. Certaines choses sont évaluées en fonction de leur valeur en tant qu'outils ou instruments utiles pour atteindre des buts ayant une valeur fondamentale. D'autres ont de la valeur parce que si elles n'existaient pas, les valeurs fondamentales seraient irréalisables. D'autres encore acquièrent de la valeur en tant que symboles. Une évaluation environnementale bien pensée tient compte de chaque moyen de déterminer l'importance des impacts environnements dans sa propre perspective.

## **Comment intégrer les valeurs au processus d'évaluation environnementale**

L'évaluation environnementale se fait en cinq étapes : décrire le projet (étape 1); établir la portée du projet (étape 2); déterminer l'importance des impacts (étape 3); déterminer les mesures d'atténuation et de suivi (étape 4); faire des recommandations relatives au projet (étape 5). Pour sa part, l'analyse axée sur les valeurs compte trois éléments. Dans chaque étape, on insiste sur l'un de ces trois éléments.

**Étape 1** : Dans l'évaluation environnementale, la première tâche est de fournir des renseignements de base sur le projet. Dans l'évaluation axée sur les valeurs, la première tâche est d'identifier les intéressés. Il est donc important que la description du projet donne l'information nécessaire pour identifier les intéressés. Elle doit aussi renfermer les renseignements de base dont les intéressés auront besoin pour déterminer la nature de leur intérêt dans le projet. Ainsi, à moins qu'on identifie les intéressés dans la description du projet, il sera difficile de déterminer s'il est susceptible d'engendrer des préoccupations relatives à la santé et la nature générale de ces préoccupations. L'identification des intéressés à la première étape ne nécessite pas une démarche plus élaborée que celle décrite dans le volume 1. Elle demande toutefois l'examen attentif des facteurs énoncés dans le tableau 2.1 à la page 2-3 du volume 1.

Quand on a identifié les intéressés, il est important de veiller à communiquer l'information contenue dans la description de projet de manière à permettre à ces intéressés de comprendre en termes généraux quels intérêts sont en jeu.

Si la description du projet atteint ces deux buts, elle permettra aussi au grand public de connaître de façon générale qui sont les intéressés et qui possède l'information nécessaire pour qu'on saisisse bien la nature du projet et ses incidences pour les particuliers, les groupes et les communautés qui seront touchés par ce projet.

**Étape 2 :** L'établissement de la portée s'appuie sur la première étape. Il faut déterminer les effets environnementaux biophysiques et sociaux d'un projet à évaluer. En intégrant une composante de valeur dans cette seconde étape du processus d'évaluation, on aide à garantir qu'on cerne bien les enjeux pour chaque intéressé et groupe d'intérêt. Il y a deux choses à faire. Premièrement, il sera important de déterminer la gamme complète des valeurs dont il faudra tenir compte dans l'évaluation, selon les intéressés. Une évaluation environnementale a peu de chances d'être efficace si elle identifie les intéressés concernés sans tenir compte de toute la gamme des valeurs des intéressés susceptibles de sentir les effets du projet. Il sera particulièrement important de veiller à prendre en compte toute la gamme des valeurs des intéressés si l'on veut recenser de façon exacte les impacts indirects sur la santé. Par exemple, si on identifie des Autochtones parmi les intéressés sans s'attarder dans le processus d'évaluation aux valeurs qu'ils jugent importantes, on se désintéressera complètement de répercussions qui pourraient s'avérer vitales pour leur santé et leur bien-être. Si on estime que les impacts sur les habitudes sociales sont importants, mais qu'on ferme délibérément ou par inadvertance les yeux sur les habitudes récréatives ou des éléments ayant une importance scientifique ou politique, l'évaluation ne tiendra pas compte d'éléments importants pour certains intéressés.

Deuxièmement, l'établissement de la portée doit inclure une évaluation des valeurs fondamentales des intéressés. Le projet recoupe-t-il des buts et des objectifs ou des valeurs qui revêtent une importance fondamentale ou critique pour les intéressés? Quels sont ces buts et objectifs et ces valeurs? Quelle est la nature des répercussions? Sont-elles directes ou indirectes?

Comment recense-t-on les valeurs fondamentales? Dans certains cas, elles seront évidentes. La santé est une valeur fondamentale. En conséquence, un objectif clé de l'évaluation environnementale devrait être de cerner les répercussions directes sur la

santé. C'est la reconnaissance des impacts d'un projet sur les valeurs fondamentales des intéressés qui constituera un défi puisque ces impacts n'affecteront qu'indirectement la santé des intéressés. Néanmoins, il sera critique de déterminer les impacts indirects sur la santé pour obtenir une évaluation efficace puisque ceux-ci peuvent altérer la qualité de vie des intéressés de façon significative.

Une façon de déterminer l'impact du projet sur les valeurs fondamentales est de déterminer comment un projet est susceptible de toucher la vie de ses intéressés. Si des changements importants sont probables, il est presque certain que les valeurs fondamentales seront touchées. Le défi consistera alors à déterminer comment le projet influera sur la capacité des personnes concernées à vivre leurs valeurs fondamentales. Une autre façon plus directe consiste simplement à demander à des intéressés éclairés si un projet soulève des inquiétudes fondamentales pour eux, quelle en est la nature et pourquoi. C'est le « pourquoi » qui ramène aux valeurs fondamentales. Des valeurs fondamentales seront en jeu quand l'interlocuteur manifeste un vif attachement émotif ou que les réponses à la question « pourquoi est-ce important? » ou « pourquoi y attachez-vous de la valeur? » ne viennent plus facilement. Un indicateur d'une valeur fondamentale est le fait qu'à la question « pourquoi est-ce important », la personne interrogée ne peut offrir d'autre raison que : « c'est comme ça, simplement » ou « c'est ce que nous avons toujours fait » ou « je ne peux rien dire d'autre que ce que j'ai déjà dit » ou simplement « c'est une valeur fondamentale ou quelque chose qui a une importance fondamentale ou intrinsèque pour moi ».

Les projets qui ne mettent pas de valeurs fondamentales en jeu sont peu susceptibles de susciter des discussions animées. Il ne faut pas conclure, bien sûr, qu'il n'y a pas de valeur fondamentale en jeu simplement parce qu'un projet n'a pas suscité un vif débat. L'absence d'intérêt de la part du grand public n'est un indicateur fiable que lorsqu'on a fait

une description détaillée du projet et qu'on l'a communiquée de façon compréhensible à tous les intéressés.

**Étape 3** : Le recensement et l'examen minutieux des valeurs non fondamentales ou accessoires seront utiles pour déterminer l'ampleur des impacts d'un projet. Quelle incidence le projet à l'étude aura-t-il sur la capacité des personnes touchées à vivre leurs valeurs fondamentales? Le projet endommagera-t-il des choses dont l'importance est jugée fondamentale? Ouvrira-t-il la porte à des façons nouvelles et meilleures d'atteindre des buts ayant une importance fondamentale pour les intéressés ou fermera-t-il des portes actuellement ouvertes sans apporter quelque chose de mieux?

L'objectif ici est de faire en sorte qu'on détermine avec soin l'impact du projet sur la capacité des intéressés à réaliser des valeurs fondamentales ou à vivre en accord avec ces valeurs. Cependant, il est tout aussi important de déterminer avec soin la nature de cet impact. Le projet fournira-t-il aux intéressés des façons nouvelles et plus efficaces de faire les choses importantes pour eux ou réduira-t-il leurs capacités en éliminant ou en détériorant des ressources ou des pratiques précieuses sur lesquelles ces gens ont pris l'habitude de compter? L'accent ici portera sur l'évaluation instrumentale et sur les impacts négatifs et positifs du projet sur les choses ayant une valeur fonctionnelle. Ensuite, il sera important de déterminer si le projet risque de compromettre quelque chose ayant une valeur irremplaçable parce que sans elle, les valeurs fondamentales ne peuvent se concrétiser. Les impacts de cette nature seront parfois évidents. Un projet qui met en danger une espèce menacée serait un exemple. Il peut être plus complexe de comprendre la nature d'un impact. Pour les personnes habituées à penser au travail d'un point de vue purement utilitaire, il sera difficile et exigeant de comprendre le rôle intégral des activités se rapportant au travail dans une culture minoritaire. Si on ne le fait pas cependant, on risque de négliger des impacts ayant indirectement une grande importance pour la santé.

Enfin, il sera important de recenser les impacts symboliques. Encore une fois, il sera souvent difficile de cerner ce qui a une valeur symbolique pour les intéressés, en partie parce qu'il ne sera pas toujours aisé, même pour les intéressés en question, de départager parmi les choses importantes pour eux celles qui le sont pour leur valeur symbolique. Un facteur vient compliquer l'évaluation, soit le fait que certaines choses ayant une valeur symbolique aient aussi une valeur fonctionnelle. L'eau et la nourriture sont des exemples. Ils ont tous deux une valeur fonctionnelle évidente. Ils peuvent aussi en venir à être investis d'une valeur symbolique. Le défaut de saisir ces deux catégories de valeurs à l'étape de l'évaluation aura des répercussions sérieuses à l'étape 4.

**Étape 4 :** Si l'on a bien pris en compte les valeurs dans les trois premières étapes de l'évaluation environnementale, il sera beaucoup plus facile de déterminer où des mesures d'atténuation sont importantes et où un suivi est nécessaire. Quand on comprend comment et pourquoi une chose a de la valeur, il est plus facile de communiquer et de trouver des réponses que les intéressés concernés jugeront pertinentes. Si la valeur menacée est de nature fonctionnelle, l'indemnisation ou le remplacement pourrait être indiqué et la négociation d'une solution appropriée (fondée sur le calcul de la valeur marchande, par exemple) constituera dans la plupart des cas une approche équitable en vue de conclure un règlement. Les mesures d'atténuation seront la réponse la plus indiquée, de toute évidence, quand des valeurs essentielles à la réalisation de valeurs fondamentales sont en jeu. Ici, le remplacement a peu de chances de régler le problème. Cela vaut aussi pour l'indemnisation, à moins que les intéressés jugent que le projet s'accompagne de nouvelles possibilités ou de nouvelles valeurs qui revêtent maintenant un attrait égal pour eux. Une chose doit être claire cependant, c'est que des solutions mal inspirées pourraient bien avoir des conséquences indirectes mais importantes sur la santé quand des valeurs de cette nature sont en jeu.

Enfin, il faudra faire preuve d'ingéniosité et de persévérance dans les situations où les impacts ont une importance symbolique. On suscitera presque toujours de l'hostilité et du ressentiment en offrant une indemnisation, surtout une indemnisation financière fondée sur le calcul de la valeur marchande, par exemple pour le terrain occupé par un cimetière ou utilisé comme site funéraire traditionnel. L'offre d'un remplacement ne constitue pas non plus une réponse valable. Le fait de trouver un emploi en usine à des personnes dont la vie et les relations sociales sont ancrées dans le travail de la terre selon des méthodes traditionnelles ne sera habituellement pas perçu comme une solution juste ou équitable. Il y a peu de chances que des écologistes ou une communauté tenant à des valeurs écologiques jugent suffisante l'offre de verser une somme d'argent importante à une cause environnementale en guise d'indemnisation pour un projet qui met en danger une espèce menacée. L'élaboration de solutions à ce genre de problèmes devra se faire de façon assez différente.

## **Conclusion**

En lisant ces dernières observations, certains auront eu l'impression qu'elles révèlent un grave défaut de l'évaluation environnementale fondée sur les valeurs. Le fait de recenser des valeurs pour lesquelles des remèdes traditionnels comme l'indemnisation ne s'appliquent pas doit sûrement créer des conflits, au lieu de les régler. Et pourquoi faudrait-il que le développement soit retardé par le symbolisme ou des modes de vie traditionnels dont on pourrait bien dire qu'ils sont économiquement non viables dans les économies modernes?

Il y a deux réponses à ce genre d'inquiétudes. Premièrement, le fait d'ignorer le symbolisme et d'imposer un changement culturel important est susceptible d'avoir de graves répercussions sur la santé des personnes concernées. Si la protection et l'amélioration de la santé sont des valeurs fondamentales de l'évaluation

environnementale, on ne peut alors fermer les yeux sur des problèmes qu'on ne peut atténuer ou pour lesquels le remplacement et l'indemnisation ne sont pas des solutions. Deuxièmement, il est possible de négocier les impacts directs et indirects sur les valeurs fondamentales. Dans certains cas, la négociation débouchera sur des projets radicalement modifiés. Dans d'autres cas, elle aboutira à la recommandation d'abandonner le projet. Les gens sont capables de repenser, de réévaluer et de restructurer leurs valeurs. C'est un processus propre à toutes les cultures vivantes. La clé de cette démarche est toutefois le respect mutuel. Le manque de respect et l'humiliation ultimes consistent à déclarer que les valeurs d'un certain groupe de personnes ne méritent pas qu'on s'y attarde. La base d'une résolution de problèmes efficace est de reconnaître les valeurs fondamentales et de les traiter avec respect. L'évaluation environnementale efficace devrait avoir pour but de régler des problèmes de façon efficace en prenant la santé pour valeur fondamentale.

---

## Annexe I

### **LES VALEURS QUI INFLUENT SUR LE DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL : une liste de définitions**

- \* ESTHÉTIQUES : Les valeurs se rapportant à la beauté.
  
- \* ÉCOLOGIQUES : Les valeurs se rapportant à la nature, indépendamment de l'usage ou du plaisir Des humains. Par exemple la valeur de l'existence même d'une plante, d'un animal, d'une espèce ou d'un écosystème, en faisant abstraction de leur utilisation ou de leur bienfait pour les humains.
  
- \* ÉCONOMIQUES : Les valeurs se rapportant à la production de richesses matérielles.
  
- \* ÉDUCATIVES : Les valeurs se rapportant à la transmission de connaissances et des compétences nécessaires pour utiliser ces connaissances.
  
- \* ENVIRONNEMENTALES : Les valeurs se rapportant aux caractéristiques de l'environnement qui sont utiles ou agréables pour les humains ou qui soutiennent la vie humaine. Par exemple la valeur d'un air et d'une eau purs, de la tranquillité, de la faune dont les gens peuvent jouir, de la protection contre les rayons dangereux du soleil, etc.
  
- \* SANTÉ/SÉCURITÉ : Les valeurs se rapportant au bien-être et à la sécurité physiques des humains.
  
- \* LÉGALES : Les valeurs se rapportant aux lois, règles et décrets exécutoires en cour. Par exemple, la valeur d'agir dans le respect de la loi ou de prendre des décisions fondées sur des principes légaux.

- \* MORALES : Les valeurs se rapportant au bien et au mal et à des vertus comme la justice et l'équité.
  
- \* PERSONNELLES : Les valeurs ayant un caractère privé ou particulier, comme les attaches sentimentales, les goûts individuels, les préférences personnelles.
  
- \* POLITIQUES : Les valeurs se rapportant aux interventions, procédures et décisions légitimes des gouvernements et des organismes publics et des efforts visant à les influencer. Par exemple, la valeur d'un gouvernement ou d'organismes publics agissant dans les limites de leur mandat et de leur compétence, dans le respect des procédures requises, d'une façon juste et démocratique, etc. ou la valeur d'un groupe de pression agissant de façon efficace et appropriée.
  
- \* RÉCRÉATIVES : Les valeurs se rapportant à des passe-temps ayant pour but la relaxation, le divertissement, le rafraîchissement, etc.
  
- \* RELIGIEUSES/SPIRITUELLES : Les valeurs se rapportant à ce qu'on interprète, comprend ou perçoit comme sacré.
  
- \* SCIENTIFIQUES : Les valeurs se rapportant à l'acquisition de connaissances par l'observation systématique ou l'expérimentation. Par exemple la valeur d'une forêt ou d'un cours d'eau comme lieu de recherche biologique.
  
- \* SOCIALES : Les valeurs se rapportant aux relations humaines, comme les familles, les amitiés, les communautés, les cultures et les modes de vie.
  
- \* SUBSISTANCE : Les valeurs se rapportant à l'obtention des nécessités de la vie à l'extérieur d'une économie monétaire.

**Liste des références et autres ouvrages**

Sustainability and Historical Injustice: Lessons from the Moose River Basin, *Revue d'études canadiennes*, vol. 31, n° 1, ( printemps 1996).

Réimprimé dans *Contemporary Moral Issues* (4<sup>e</sup> édition), Toronto : McGraw-Hill/Ryerson, 1997.

Réimprimé dans *Canadian Issues in Applied Environmental Ethics*, Calgary : Broadview Press, 1997.

Ethics, Surface Mining, and the Environment. *Resources Policy*, vol. 21, n° 4, 1995, p. 229-235.

Réimprimé dans *Canadian Issues in Applied Environmental Ethics*, Calgary : Broadview Press, 1997.

Réimprimé dans *Mining Environmental Management*, vol 5, n° 1, mars 1997.